

dial

diffusion de l'information sur l'Amérique latine

47, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS - 75006 PARIS - FRANCE - TÉL. (1) 46.33.42.47

CCP 1248.74-N PARIS - Du mardi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30

Hebdomadaire - n° 1332 - 1er septembre 1988 - 2 F

D 1332 HAÏTI: ENTRETIEN AVEC LE GÉNÉRAL NAMPHY

A l'occasion d'une mission accomplie en Haïti par Mme Renée Bridel et Me Alain Feder, pour le compte de l'Association internationale des juristes démocrates (A.I.J.D.) et de la Fédération internationale des droits de l'homme (F.I.D.H.), sur le sort et la situation des enfants, le président Manigat et le général Namphy avaient reçu le 8 juin 1988 le représentant de la F.I.D.H. Quelques jours après cet entretien le général Namphy, mis à la retraite par le président Manigat, le destituait et prenait le pouvoir (cf. DIAL D 1322).

Ci-dessous un extrait significatif de l'entretien de Me Feder avec le général Namphy, publié par *La lettre de la F.I.D.H.* n° 255 du 28 juin 1988.

Précisons que la liste de "150 noms de condamnés à mort" dont il est fait état dans cette interview ne semble pas correspondre exactement à celle de 160 noms dont il est question dans DIAL D 1322.

Le 11 juillet 1988 Joseph Lafontan, l'un des noms portés sur la liste, était retrouvé assassiné au volant de sa voiture dans une rue de Port-au-Prince.

Note DIAL

UN ENTRETIEN AVEC LE GÉNÉRAL NAMPHY

Alain Feder - Vous avez plus de 400 prisonniers politiques. Prenez le modèle du président tunisien, militaire lui aussi. Pas une goutte de sang n'a coulé. Il a ouvert les prisons, oeuvré pour la démocratie. Quel bel exemple d'un militaire donnant des leçons de liberté et de paix à un civil!

Acceptez de fixer un calendrier de libération. Conférons-en.

Général Namphy - Il n'y a pas de prisonnier politique dans ce pays.

A.F. - Je détiens les listes.

G.N. - Elles sont établies par les ennemis de la République. Elles sont fausses ou concernant des délits de droit commun. Elles sont destinées à nous discréditer auprès des organisations internationales.

A.F. - Une liste circule de 150 noms condamnés à mort. Il se dit que l'armée ou la police en est l'auteur. J'ai vu des personnes figurant sur cette liste, elles sont inquiètes et la prennent au sérieux.

J'ai adressé cette liste au siège de la Fédération internationale des droits de l'homme, ces personnes sont désormais sous protection internationale.

S'il est touché à un seul de leur cheveu, la F.I.D.H. puis l'opinion internationale, vous tiendront directement responsable.

G.N. - C'est la première fois que j'entends parler de cette liste.

A.F. - Elle a été publiée dans la "Pintade enchaînée".

G.N. - Je ne lis pas ce torchon. Qui figure sur cette liste?

A.F. - L'ambassadeur de France.

G.N.-C'est un petit agitateur.

A.F. - Serge Gilles.

G.N. - C'est un agent du Parti socialiste français financé par lui.

A.F. - Il jouit en France d'une autorité incontestable. Il connaît les données économiques de votre pays sur le bout des doigts. Il est écouté et respecté.

G.N. - Il ne représente rien dans ce pays.

A.F. - Etes-vous prêt à apporter un démenti public selon lequel ni l'armée ni la police ne sont à l'origine de cette liste.

G.N. - Cela est d'un trop bas niveau pour moi, je ne descends pas dans les sous-sols. D'ailleurs, répondez-moi, qui a intérêt en priorité à divulguer une telle liste?

A.F. - Ceux qui y figurent.

G.N. - Vous êtes un homme honnête.

A.F. C'est pour cela que je vous demande de faire un geste pour les prisonniers politiques.

G.N. - Cela n'est pas de mon pouvoir, mais je vous promets d'en parler au Président.